

Colloque **Mouvements étudiants en Afrique francophone, des indépendances à nos jours**

Sciences humaines et sociales

Appel à communications

Comité scientifique et comité d'organisation*¹

Richard Banegas (CERI-Sciences Po), Pascal Bianchini (Sedet/Université Paris7), Françoise Blum (CHS/CNRS)*, Pierre Boilley (Cemaf/Paris1), Lila Chouli (Chaire sud-africaine d'études sur les changements sociaux/UJ)*, Souleymane Bachir Diagne (Columbia University), Mamadou Diouf (Columbia University), Omar Gueye (Université Cheikh Anta Diop, Dakar), Pierre Guidi (Cemaf)*, Jean-Philippe Legois (Cité des mémoires étudiantes)*, Marina Marchal (Cité des mémoires étudiantes)*, Elikia M'Bokolo (Ceaf/EHESS), Robi Morder (Germe), Cindy Morillas (Lam)*, Michel Pigenet (CHS), Malika Rahal (IHTP), Faranirinah Rajaonah (Sedet/Paris7), Françoise Raison (Sedet/Paris7), Ophélie Rillon (Cemaf)*, Tatiana Smirnova (Centre Norbert Elias/Ehess-Marseille)*, Klaas van Walraven (African Studies Centre, Leiden), Patrice Yengo (Université Marien N'Gouabi, Brazzaville), Leo Zeilig (Chaire sud-africaine d'études sur les changements sociaux/UJ)

Les universités d'Afrique francophone ont été créées tardivement et ont été pour la plupart confrontées, dès leur origine, à une série de problèmes, tant conjoncturels que structurels. Les universités ont été et sont le site où se négocie l'entrée dans la classe dirigeante, l'administration et le gouvernement. Creuset des futures élites, elles ont aussi été des lieux de contestation et/ou de résistance. « Grèves à répétition, “années blanches”, campus bouclés par l'armée, enseignants non payés pendant des mois, ces événements se sont inscrits de manière récurrente sur l'agenda contemporain des Etats d'Afrique noire », note Pascal Bianchini. C'est pour tenter de combler ce que le chercheur appelle une « amnésie de la genèse », un « défaut de mémoire », que nous souhaitons organiser ce colloque. Il s'agit d'inscrire les situations universitaires de l'Afrique contemporaine dans l'histoire des universités ou de manière plus générale, des établissements d'enseignement supérieur, et

^{1*} désigne les membres du comité d'organisation

de lire également l'histoire des Etats et politiques africains au prisme des mouvements étudiants.

Alors que de nombreuses études ont mis en avant le rôle de force de contestation et changement qu'ont pu jouer les étudiants, en Europe, Amérique, voire en Asie, il s'agit de donner la place qu'ils méritent aux mouvements étudiants en Afrique. On connaît l'importante contribution apportée par les étudiants africains dans les luttes de libération nationale. Les révoltes étudiantes des années 1960 ont fait l'objet de très nombreux travaux dont trop peu encore portent sur l'Afrique, (Sénégal, Egypte, Ethiopie, etc.) qui participe pourtant largement à la vague mondiale. De même, dans les années 1990, les luttes pour la libéralisation politique méritent analyse, aussi bien que les mobilisations de fin des années 1990 - début des années 2000 correspondant à la "privatisation" de l'enseignement supérieur dans certains pays.

On s'intéressera tout particulièrement aux **mobilisations**, aux périodes de crises et de ruptures. On sera sensible aux répertoires d'action utilisés : grèves, manifestations, AG, diffusion de tracts, slogans, barricades, formes de guérilla urbaine, presse clandestine etc. ainsi qu'à leurs diverses modalités concrètes. On examinera aussi les stratégies mises en œuvre : utilisation des médias, alliances avec les syndicats de travailleurs que ceux-ci aient été ou non clandestins et avec des associations non-gouvernementales de défense pour les droits de l'homme, nombreuses après les années 1990. On s'intéressera aux dynamiques de ces mouvements, dans lesquelles bien entendu les répressions et/ou conciliations jouent un rôle.

Cela n'exclura pas non plus de s'interroger sur les formes plus routinières de **la vie étudiante**, qu'il s'agisse de l'insertion dans des structures ou des signes de ralliement et/ou emblèmes : participation aux instances universitaires ou para-universitaires, syndicalisme, associations, revendications et critiques, rapports avec les pouvoirs en place. On pourra également interroger, quand cela sera possible, les rapports aux savoirs et les formes de l'adhésion (ou au contraire du rejet) à l'enseignement, et, plus largement, ce que l'on pourrait appeler la culture étudiante (livres cultes, musiques, références idéologiques,

historiques, etc.), et ses modes d'être spécifiques. En somme, il s'agit de traiter tout ce qui peut faire génération.

On ne négligera pas non plus les **trajectoires militantes individuelles et ou collectives**, avec l'ambition de donner quelques éléments de ce que pourrait être une future sociologie du groupe. Les origines sociales et les capitaux culturels (qu'ils soient valorisables ou non à l'université) et financiers (patrimoine familial, bourses, etc.), les trajectoires militantes hors de l'université, les projets de carrière, les raisons des choix disciplinaires, etc. pourront faire l'objet de communications.

On se préoccupera de toutes les formes possibles de **connexions (oppositions ou alliances) avec l'environnement national et/ou international** : alliance avec d'autres groupes sociaux (autres scolaires, enseignants et/ou travailleurs, monde paysan, autorités religieuses, etc.), rapports avec les pouvoirs, voire utilisation des étudiants par d'autres forces politiques, rapports avec la diaspora en Afrique même ou en Europe, rôle de cette dernière sur les situations nationales. On pourra aussi s'intéresser aux rôles des étudiants africains dans les Internationales étudiantes et/ou dans les lieux de convivialité internationaux de la jeunesse (Festivals mondiaux par exemple).

Les différentes propositions de communications devront être attentives à indiquer les ressources archivistiques et documentaires et types de sources mobilisées.

Enfin, si cette journée est centrée sur l'Afrique francophone, cela n'exclut pas, à titre de comparaison, des interventions portant sur les **mouvements étudiants d'Afrique anglophone ou lusophone**.

Les propositions devront comporter les indications suivantes :

- L'auteur ou les auteurs
 - Nom, Prénom, adresse du premier auteur, téléphone, adresse électronique
 - Institution d'appartenance
- La communication
 - L'intitulé de la communication

- Un résumé de 4500 signes maximum espaces compris (avec indication du corpus d'appui).
- Des éléments bibliographiques (3 à 5 références)

Elles devront être envoyées **avant le 31 décembre 2013** à l'adresse suivante : meafrique2013@gmail.com

Elles pourront être faites en français ou en anglais

Dates du colloque : 3, 4, 5 juillet 2014

Le conseil scientifique se prononcera sur les propositions de communication avant le 15 février 2014 et ses décisions seront diffusées très rapidement. Seront refusées les propositions de communication ne comportant pas d'indication de corpus, ou de bibliographie.